

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

En application des articles L. 121-15-1, L. 121-16 et R. 121-19 du Code de l'Environnement

## PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE LA CÔTE-BLEUE - PHASE 2

### RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES DU SITE POLLUÉ DE VAUCLAIR ET RÉGÉNÉRATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ENTRE MARTIGUES ET L'ESTAQUE

#### Objet de la concertation

Conformément à l'article L. 121-15-1 du code de l'Environnement, SNCF Réseau souhaite recueillir l'avis du public concernant le projet de travaux de renouvellement de la ligne de la Côte-Bleue - Phase 2. Ce projet vise principalement à :

- Pérenniser la ligne ferroviaire et maintenir les circulations ferroviaires sur cet axe ;
- Supprimer une majorité des ralentissements, améliorer les temps de parcours entre les différentes gares de la ligne et renforcer la fiabilité de l'exploitation ;
- Sécuriser les secteurs exposés aux chutes de blocs et traiter plusieurs infrastructures ferroviaires sensibles ;
- Conforter et étanchéifier les voûtes des tunnels de Rio Tinto et des Riaux ;
- Démolir et reconstruire intégralement le viaduc ferroviaire de Vauclair.

#### Garant

Aucun garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) n'a été désigné pour cette concertation.

#### Durée de la concertation

La concertation préalable du public aura lieu du 8 juin à 8h30 au 10 juillet 2026 à 17h.

#### Modalités de la concertation

Le maître d'ouvrage souhaite informer le public sur le projet de travaux de renouvellement de la ligne de la Côte-Bleue - Phase 2 et lui permettre de donner son avis.

L'ensemble du dispositif d'information (dont le dossier de concertation), et de recueil des avis est présenté sur le site internet dédié à l'adresse suivante :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/travaux/provence-alpes-cote-dazur/projet-ferroviaire-sur-ligne-cote-bleue>

Cette même plateforme est mise à disposition du public à compter du **8 juin** à 8h30.

Les contributions seront également possibles par e-mail à l'adresse suivante : **contact-paca@reseau.sncf.fr** en précisant « Concertation travaux ferroviaires ligne de Côte Bleue » dans l'objet du mail.

Enfin, les contributions seront rendues possibles par voie postale, à l'adresse suivante :

**SNCF Réseau**  
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Concertation Projet travaux de renouvellement  
de la ligne de la Côte-Bleue  
5 rue de Crimée - 13003 Marseille

#### Pour toute information complémentaire, le public a la possibilité de contacter le maître d'ouvrage :

- Par mail : **contact-paca@reseau.sncf.fr** en précisant « Concertation travaux ferroviaires ligne de Côte Bleue » dans l'objet du mail.
- Par téléphone : **06 75 87 18 30**
- Par courrier à l'adresse postale indiquée précédemment
- Une version imprimée du dossier de concertation peut être envoyée sur demande par mail, courrier postale ou téléphone.